

CLÉRAC

Eglise



de CLÉRAC

Bulletin Communal

Décembre 2003

N° 05

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Les grands dossiers	pages 4-5
Activités de la Municipalité	pages 6-10
Informations	page 11
Échos de l'école	pages 12-13
Insolite	page 14
Chronique d'une semaine à Clérac	pages 15-17
La Vie des Associations	pages 18-27
Le Patrimoine Cléracais : Bilan de la saison	page 28
Si Clérac m'était conté : L'Eglise Saint Vivien	pages 29-30
Le calendrier du jardinage	page 31
Recettes Noël exotique	page 32
Avis à la population	page 33
État civil / Vie pratique	page 34

Le Mot du Maire



***Chères Cléracaises,
Chers Cléracais,***

Le sixième numéro de votre bulletin communal est entre vos mains. Vous allez, comme vous le faites depuis sa première parution en Juin 2001, prendre connaissance des diverses actions de l'équipe municipale durant les 6 derniers mois.

Les projets 2004 seront également évoqués ainsi que leur état d'avancement.

Une des pages suivantes sera consacrée au Plan Local d'Urbanisme (PLU), nouveau document d'urbanisme mis en place par l'État et qui remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Je ferai le point sur ce grand dossier qui engage le développement durable de notre territoire.

Durant l'été 2003, la vie associative Cléracaise s'est montrée très active par l'organisation de nombreuses animations dont le succès reste dans nos mémoires :

- 27 juin : traditionnelle « Fête Plein air » sur le thème du cirque (environ 550 convives).
- 18 août : spectacle de rues « Terres de Prières » (environ 350 personnes).
- 04/05 septembre : « Fête locale » (nombreuses attractions foraines, marché de nuit. bal. brocante, ball-trap. concours de pétanque, course cycliste, etc.).

Toutes ces manifestations, qui donnent le dynamisme de notre Commune ne peuvent voir le jour. que grâce au travail des bénévoles de nos diverses associations. Ce sont ces personnes, impliquées dans la vie collective de notre village, qui donnent les belles couleurs du tableau final représentant notre territoire. Qu'elles soient au nom de tous, sincèrement remerciées.

Hélas, actuellement la relève des « anciens donneurs » n'est plus assurée, et le sang neuf manque.

La « banque des bénévoles » est ouverte. Si vous voulez aider vos associations locales pour que vive Clérac, partager les moments de bonheur que représentent le don de soi pour la cause collective, faites vous connaître !

L'année 2003 va bientôt se terminer. Que 2004 comble vos plus chers désirs, en vous apportant santé, joie et prospérité. Bonnes Fêtes de fin d'année.

Bien amicalement à tous.

Guy PASQUET

Les grands dossiers

P.L.U.

Nous vous donnions dans le bulletin municipal N°4 page6) de Juin dernier un certain nombre d'informations sur le document d'Urbanisme (Plan Local d' Urbanisme) que la Commune élabore actuellement.

L'enquête publique s'est déroulée normalement du 17 juin au 21 juillet 2003. Le commissaire enquêteur a remis son rapport le 18 août 2003 :

Avis favorable à la Révision d'urgence du PLU de la Commune de CLERAC

Sous réserve :

- que le plan de zonage et de réservation soit refait sur un fond cadastral correctement ajusté.
- que soient supprimées dans le règlement les références aux zones boisées dans la zone NS.
- que le terme de stockage soit supprimé dans la rubrique Uxd 2-2-a du règlement.
- que dans la rédaction du § NS 1-2g soit supprimé la référence aux containers.

Les demandes du Commissaire enquêteur ont été prises en compte dans le dossier final de la Révision d'urgence présenté par Monsieur le Maire le 31 octobre 2003 lors de la réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des membres présents valide ce document d'Urbanisme .

Une insertion dans la rubrique « Annonces légales » du journal « Haute Saintonge » a été faite le 07.11.2003.

Le dossier est consultable, par le public, en Mairie aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat.

La Commune possède donc un nouveau document d'urbanisme dont le caractère exécutoire a débuté, pour la zone du CET, le 10 Novembre 2003.

Les grands dossiers

Il semble important que la Municipalité s'exprime sur l'analyse qui l'a conduite à mener sa démarche dans ce dossier important, d'autant que les colonnes de ce journal sont largement ouvertes à l'Association « Saintonge Boisée Vivante ».

Autant il paraît convenable d'éviter une prolifération d'installations classées, du type CET Classe II, dans un périmètre restreint, autant il est discutable de vouloir traiter le cas particulier de Clérac (en fonctionnement depuis fin 1996) par sa fermeture.

La situation très anormale que nous connaissons est la conséquence de l'autorisation préfectorale provisoire d'exploitation donnée durant l'été 1998, suite à la décision du tribunal Administratif de Poitiers d'annuler le POS de la Commune de Clérac sur demande de l'APPSBSC.

Fin décembre 2003, 900.000 tonnes seront enfouies à « Bois Rousseau » sans aucune garantie financière (provision pourtant faite par SOTRIVAL en interne) pour le suivi après fermeture ou dans le cas d'incident. Peut-on penser qu'un industriel privé de son activité participe au financement de ses obligations « provisoires » ? Peut-on être persuadé que l'Etat sans avoir perçu les provisions de l'exploitant « à temps partiel » réagisse avec vigueur ?

Fin décembre 2003, 900.000 tonnes seront enfouies à « Bois Rousseau ». Des lixiviats existent et existeront durant plusieurs années, du bio gaz se forme et se formera durant plusieurs années.

C'est pour cela, que le Conseil Municipal a décidé de demander dans le cadre du PLU global de la Commune une révision d'urgence, en application des dispositions de l'article L 123-13 du code de l'Urbanisme, permettant, le déblocage de cette situation par une nouvelle demande d'exploitation du site par la Société SOTRIVAL.

Le Conseil Municipal et son Maire resteront très attentifs aux possibles dérives dans l'exploitation du CET par la Société SOTRIVAL. (ils l'ont fait dans le passé, avec l'aide de la population : nuisances olfactives). Ils préfèrent avoir un interlocuteur responsable en cas d'incident, plutôt qu'un binôme Etat/ex-Exploitant dans le cas d'une fermeture du site.

L'extension du volume total de déchets enfouis initialement prévu : 3.000.000 tonnes est impossible. Le règlement le mentionne à plusieurs reprises.

La procédure d'élaboration du PLU global se poursuivra dans le courant Janvier 2003. La population sera tenue informée des prochaines réunions faisant suite à celles du 15.11.2002 et du 19.12.2002. (voir article paru dans le journal de juin 2003)

Activités de la Municipalité

URBANISME

Assainissement collectif du bourg

Deux projets n'ont pu être menés à terme compte tenu des problèmes rencontrés :

- difficulté d'acquisition de la parcelle prévue pour l'implantation d'un lagunage
- prix d'acquisition de la parcelle retenue pour l'implantation d'une station d'épuration, jugé trop élevé

l'assainissement collectif du bourg va enfin être réalisé (**première tranche fin 2004**), sous forme de **station à disques biologiques**, sur un terrain appartenant à la Commune.

Aménagement du bourg

La commune continue la réalisation des travaux projetés dans le **Plan de Référence**.

En effet, après la remise en service du **Bar-Restaurant**, c'est aujourd'hui **l'étang communal** qui a vu le jour, et qui se remplit ... tout doucement.

Concernant la création de la **Boulangerie**, le projet est adopté, les appels d'offres seront lancés en fin d'année et l'ouverture est prévue pour **septembre 2004**.

Viendra ensuite la réalisation du **lotissement communal** entre l'Étang et la Boulangerie (relevés topographiques réalisés, sondages en fin d'année et **travaux en 2004**).

La commune déplore l'état lamentable du **chemin d'accès à l'arrière de l'Église**, chemin que nous voulons réparer afin de faciliter l'accès de l'église au corbillard et aux handicapés. Malheureusement cette réfection n'a pu aboutir. Une autre solution est à l'étude.



Abri-bus du Grand Village

Le terrain offert par **Mlle TEXIER** n'a pas pu être retenu, compte tenu de l'état des bâtiments mitoyens qui risquent de s'effondrer.

L'abri-bus sera donc réalisé de l'autre côté de la route, sur un terrain qui nous a été donné par **M. CECCATO Noël**. Nous le remercions vivement.

Les travaux seront réalisés **fin 2003-début 2004**.

Constructions neuves

3 nouveaux permis de construire ont été délivrés depuis la dernière parution du journal.

Activités de la Municipalité

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE)

Un moment de retrouvailles...

Une fois de plus, les Aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes ce 29 novembre dernier à l'occasion du traditionnel repas offert par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

Tout était prévu par le C.C.A.S. pour que ce moment soit une réussite !

Le repas, d'excellente qualité, était préparé par Mme Suzelle Joseph de l'Auberge du Grand Pineau. Depuis deux ans, ce repas est devenu plus festif par la présence d'artistes musiciens et de chanteurs. Cette année, le groupe "Trois petites notes" a animé avec talent et gaieté ce moment de convivialité !

Dans un décor original, avec des costumes variés et colorés, ces quatre artistes dynamiques, nous ont proposé un répertoire riche et plein d'entrain... des rythmes de samba, à l'époque des guinguettes en passant par Luis Mariano, il y en avait pour tous les goûts ! Cette année, il y avait 125 personnes inscrites, dont 93 aînés, le nombre de participants a augmenté par rapport au précédent repas, les doyens de cette journée étaient Mme NOININ et Mr METREAU.

Nous donnons rendez vous à tous ces sympathiques invités en 2004, pour de joyeuses retrouvailles..



Activités de la Municipalité

BATIMENT

Travaux effectués

HLM des Sables : Pose de fenêtres et volets PVC pour les 6 logements

Stade : Construction d'un trottoir devant les vestiaires et changement du grillage côté route.

Travaux en cours

Bureau de la Poste : Début des travaux de mise en conformité du bureau et de rénovation du logement communal.

Salle des associations : Reprise de l'isolation du plafond

Travaux en commande

Stade : Peinture des façades

Salle des fêtes

- Changement de 2 portes
- Pose d'une hotte aspirante et d'un chauffe-eau

Pétanque : Construction d'un nouveau local buvette sur le site des chênes

Église : Installation d'un chauffage électrique

EDUCATION

Il restait une classe, la maternelle, dont le mobilier n'avait pas été renouvelé, c'est désormais chose faite. Il restera dans les années à venir à repeindre les murs qui en ont grand besoin.

La structure de jeu ayant été retirée, le bac à sable qui servait de zone de réception se trouve surdimensionné et pose des problèmes d'hygiène. La nouvelle équipe enseignante a souhaité qu'il soit remplacé par un bac plus adapté et plus facile à entretenir. C'est ce qui sera fait prochainement.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles en espérant qu'ils se trouveront si bien chez nous qu'ils voudront y rester au moins quelques années.

ATELIER INFORMATIQUE

L'atelier informatique a été créé il y a bientôt 2 ans. Malheureusement, il n'a pas repris au mois de septembre faute de participants. Seulement 3 personnes (dont 1 de Cercoux) se sont présentées lors d'une réunion d'information qui visait à réorganiser le fonctionnement et choisir des thèmes de travail.

Cette activité n'est pas fermée et peut reprendre à tout moment. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie et faites part de votre besoin et de vos idées. Nous vous contacterons dès qu'un groupe suffisant aura pu être constitué.

Activités de la Municipalité

SPORTS / LOISIRS / CULTURE

Pierres de prières

Il y avait du monde ce 18 août 2003 dans les rues de Clérac : plus de 300 personnes au dire de certains, mais il est bien difficile de le dire. Peu importe, l'essentiel étant que le spectacle de rue qui était proposé par la municipalité plaise à la population. Or si on se réfère aux commentaires élogieux de ceux qui sont restés jusqu'au final, ce fut un vrai succès. Les ingrédients étaient là pour que la recette fonctionne : une troupe de comédiens motivée et très professionnelle, un spectacle entraînant, une variété dans la forme d'expression que permettaient le nombre et la polyvalence des acteurs, un humour décapant à travers des sujets d'actualité, et enfin, un temps idéal pour suivre le périple de cette troupe conduite par Renata Scant.

Trois moments forts ont rythmé ce spectacle étonnant.

Une première phase qui a débuté au parking de la salle associative avec le départ des pèlerins à St Jacques de Compostelle. Les spectateurs étaient conviés à les suivre sur l'air de « La meilleure façon de marcher ... ». Tout au long de leur parcours dans les rues du village, ils vont être « tentés » par les sept péchés capitaux version moderne (la société de consommation, la télévision, etc.). Mais heureusement leur conscience parviendra à les remettre dans le droit chemin.

La deuxième phase, plus spirituelle, s'est déroulée à l'intérieur de notre belle église St Vivien. Des textes et des chants puisés aux quatre coins du monde invitaient au recueillement. Malheureusement, la longueur de cette phase et l'heure tardive a fait fuir les familles avec enfants qui commençaient à trouver le temps long. Il est vrai que cette phase très statique, même si elle nous a permis d'entendre des voix magnifiques à travers les chants, tranchait singulièrement avec les deux autres, plus dynamiques.



Activités de la Municipalité

La troisième phase retrouvait la vigueur et l'humour de la première avec le transport en charrette (celle de M. Deveau, d'Orignolles, que nous remercions au passage) du condamné et, en apothéose, le jugement final. La troupe a su entraîner l'assistance dans son délire jovial et tout le monde a repris en chœur les chants traditionnels qui marquaient la fin de cette excellente soirée.



LA BIBLIOTHEQUE

Ca y est, ça ouvre. Après un énorme travail des bénévoles, la bibliothèque est opérationnelle. Vous y trouverez un choix important de livres (plus de 1 500 ouvrages), pour les tout petits (2 - 3 ans), les enfants, les adolescents, les adultes, sous forme d'albums, de documentaires, de romans, de polars, de B.D, d'encyclopédies, etc. Vous pourrez également proposer l'achat de ceux que vous aimeriez y trouver. La prochaine acquisition d'un ordinateur permettra la recherche sur CD ROM.

Venez la découvrir, vous y serez bien accueillis et c'est gratuit.



Les horaires qui vous sont proposés pourront évoluer dans l'avenir si d'autres personnes motivées décident de rejoindre l'équipe actuelle des bénévoles.

Concrètement, votre bibliothèque ouvrira à partir
du mardi 06 janvier 2004.

Le mardi de 16H30 à 18H30
Le vendredi de 16H30 à 19H30
Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de
chaque mois de 14H à 18H

I nformations

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats pour la commune de Clérac du concours des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme sont :

1ère : Madame Renée Delage

2ème : Madame Elisabeth Fradon

COLLECTE SELECTIVE

Comme nous vous en avons fait part dans notre édition de juin dernier, la Communauté de Communes de Haute Saintonge a organisé un grand Concours intra-communautaire sur le TRI SELECTIF, du 1er mai au 30 septembre 2003.

122 Communes ont participé, voici le palmarès .

- **Performances VERRE** :

1 - GIVREZAC	126,13 kg/hab/an
2 - MARI GNAC	121,52 kg/hab/an
3 - GUI TIN I ERES	116,26 kg/hab/an

CLERAC se situe au **21 ème rang** avec **49,41 kg/hab/an**.

- **Performances JOURNAUX** :

1 - GUI TIN I ERES	54,22 kg/hab/an
2 - SEMI LLAC	51,96 kg/hab/an
3 - ST MEDARD	42,43 kg/hab/an

CLERAC se situe au **59 ème rang** avec **13,15 kg/hab/an**.

- **Performances EMBALLAGES** :

1 - SEMI LLAC	17,08 kg/hab/an
2 - ST MEDARD	15,97 kg/hab/an
3 - GUI TIN I ERES	15,87 kg/hab/an

CLERAC arrive au **68 ème rang** avec **7,20 kg/hab/an**.

NOUS DEVONS FAIRE UN EFFORT pour inquiéter les meilleurs !!!

TRÉSOR PUBLIC

Le Trésor public réorganise son réseau. Les trésoreries de Montguyon et de Saint-Aigulin seront fusionnées à compter du 1^{er} janvier 2004.

La trésorerie sera installée à SAINT-AIGULIN.

Trésorerie de Saint -Aigulin

Avenue Leclerc

17360 SAINT-AIGULIN

Téléphone : 05 46 04 80 43

Télécopie : 05 46 04 09 57

Email : t017218@cp.finances.gouv.fr

M. Philippe MARAIS et ses collaborateurs vous y accueilleront
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h.

Echos de l'école



Notre équipe pédagogique est composée de trois enseignantes nouvellement nommées :

- M^{me} Darricarrère-Marchioro, professeur des écoles, directrice
- M^{me} Latouille, professeur des écoles adjointe
- M^{me} Bourdoiseau, professeur des écoles adjointe.

Les élèves dont nous avons la responsabilité éducative nous ont semblé à toutes les trois, agréables, solidaires et respectueux envers les adultes.

Nous avons également été sensibles à la disponibilité, à la serviabilité et au dévouement dont ont fait preuve les membres de la mairie et les cantonniers.

Enfin nous espérons que les familles de l'école sauront percevoir l'intérêt et le sens des décisions pédagogiques, ainsi que celles liées à la vie de l'école, que nous avons d'ores et déjà prises et que nous seront amenées à prendre. En effet nous avons à l'esprit que l'école est un lieu public d'éducation et donc de respect et de vie.

Pour finir ajoutons que nous avons mis en place les bases d'une nouvelle association culturelle pour l'école de Clérac, composée de parents d'élèves. Nous entendons travailler à leurs côtés ainsi qu'aux côtés de tous ceux pour qui l'école est importante, dans l'espoir de la faire vivre.

Pour notamment témoigner de ce que l'on y vit, le journal de l'école réalisé par et pour les élèves paraîtra au début de l'année 2004.

L'équipe pédagogique de l'école primaire publique de Clérac

Echos de l'école

M^{me} Bourdoiseau et ses élèves de Maternelles



M^{me} Darricarrère-Marchioro et ses élèves de CP, CE1

M^{me} Latouille et ses élèves de CE2, CM1, CM2



NB : Beaucoup d'absents le jour de la photo pour cause de bobos

Insolite

UN ÉVÉNEMENT INATTENDU À VÉRINES

La nature nous réserve encore bien des surprises. C'est ce qu'a dû se dire notre ami Christian Gautrat en ce mois d'août 2003 après la drôle de naissance qui a eu lieu dans son étable. Depuis quelques jours déjà, l'une de ses vaches donnait des signes inquiétants de faiblesse. Elle refusait de s'alimenter et, une journée, était restée allongée sur le flanc. L'âge vénérable de la brave bête laissait à penser qu'elle vivait ses dernières heures.

Dans la nuit, vers H, une de ces nuits caniculaires que l'on a connu où on dormait peu ou pas du tout, Christian entend un gémissement, une plainte, quelque chose de diffus, indéfinissable, venant de l'extérieur. Intrigué, il tend l'oreille à nouveau puis, convaincu qu'il se passe quelque chose d'anormal, saute de son lit et sort. Le bruit vient de l'étable. Il s'y dirige à tâtons et entre. Au sol, la vache, immobile, est allongée sur le flanc. Mais à une extrémité de la masse inerte, soudain, la plainte diffuse qu'avait entendu Christian se fait plus nette, plus forte et un mouvement ne laisse planer aucun doute, même dans l'obscurité : la vache est en train de vêler. Malheureusement, la mère est morte et le veau n'est qu'à moitié sorti. Christian s'attelle à la tâche et après quelques efforts parvient à extraire le veau. Il est vivant. Mais comment va-t-il se nourrir ? Il lui faut du colostrum. Direction le vétérinaire. Justement, celui-ci a aidé au vêlage d'une vache au Fouilloux. Contact est pris avec le propriétaire de la vache. Christian ira chercher le premier lait régulièrement. L'animal est sauvé.

Souris (c'est le nom du veau) sera nourri au biberon. Il a maintenant quatre mois et se porte bien grâce aux bons soins de son propriétaire.



Souris a déjà bien grandi

Chronique d'une semaine à Clérac

UNE SEMAINE FOLKLORIQUE A CLERAC

Au hasard d'une rencontre, on peut entendre dans Clérac, à la fin juillet, des bonjours peu ordinaires : « Ola ! Que tal ! Como esta usted ! ». Assurément, ce n'est ni du français, ni du charentais, ni du patois d'aucune sorte mais bien de l'espagnol. En effet, dans le cadre du Festival de Montguyon et comme tous les ans pendant la dernière semaine de juillet, la commune de Clérac accueille et héberge un groupe participant au Festival. Le plus souvent ce sont des jeunes gens d'origine hispanique : espagnols bien sûr mais aussi argentins, péruviens, équatoriens, cubains, etc.

Cette année, il s'agissait d'un groupe de mexicains d'une quarantaine de personnes environ. Une quinzaine de familles s'était portée volontaire pour accueillir dans leur foyer 2 à 4 personnes.



Souvent, on peut percevoir une certaine tension le premier soir lors de la répartition du groupe dans les familles : est-ce que j'aurai des danseurs ou des musiciens ? Est-ce qu'ils seront sympas ? De la même manière du côté des mexicains on scrute et dévisage les « papas y mamas » français. En effet, lorsque des jeunes vous sont confiés, vous êtes pour eux « la familia », « los padres » et ils parlent entre eux de leur « mama muy cariña » ou de leur papa « muy simpatico ». En quelque sorte il s'agit d'une adoption, certes de courte durée, mais qui va être vécue intensément.

Chronique d'une semaine à Clérac (suite)

Voilà, la répartition a été rondement menée par Josette Heulet et la directrice du groupe : il n'y aura pas d'orphelin !

Bien sûr tout ceci ne s'improvise pas, tout est calculé, les consignes, le circuit du bus (« camion » en mexicain) pour récupérer les jeunes le matin ou les ramener le soir (plutôt la nuit), à quelle heure attendre le bus, le programme de la journée. Pour cette organisation, il fallait assurément une « Super Mama », Josette !

Les familles formées, c'est l'heure du premier contact : embrassades, rires, baragouinages espagno-anglo-franco-charentais. Bref, toutes les barrières linguistiques et culturelles sautent d'un coup. Tout le monde fait ce qu'il peut pour communiquer et comprendre l'autre, avec ses mots, ses gestes ou son regard. Ah ! avant de prendre le chemin de la maison, n'oublions pas les bagages : effets personnels, mais aussi costumes et instruments de musique, bref de quoi remplir facilement deux coffres de voiture !

Le premier matin (ou plutôt le premier réveil) se passe généralement bien : les petits déjeuners sont prêts, l'œil est vif, les mines réjouies, les personnes à l'heure pour prendre le « camion », une exception tout de même : la salle de bains est très occupée. En revanche, les matins suivants les réveils sont de plus en plus douloureux, l'œil blafard et le petit déjeuner pris sur le pouce avec le bus qui klaxonne sur la route pour activer la cadence.

Dès le deuxième jour, une soirée est organisée dans la Salle des Fêtes de Clérac pour favoriser les échanges. C'est l'occasion pour toutes les familles de se retrouver autour d'un pique-nique amélioré et de partager une nourriture souvent inconnue des tables mexicaines. Cette soirée est très festive et se déroule au son des guitares, des violons et des chants mexicains en signe de remerciement pour l'hospitalité reçue.



**Josette Heulet entourée
des Mariachis**

Chronique d'une semaine à Clérac (suite)



Cette année les mexicains ont pu rester le dimanche dans leur famille pour souffler un peu, ou presque. Quelques familles se sont regroupées suivant les affinités ou les opportunités pour improviser un repas bon enfant avec découvertes des spécialités locales tant solides que liquides ! C'est aussi une journée où l'on peut discuter plus longuement du pays, des coutumes, de ses activités et rêver à un futur voyage qui n'aura peut-être jamais lieu, mais l'ambiance est là.

Bien sûr, les familles vont voir leurs « enfants » se produire en spectacle dans la salle des fêtes de Montguyon pour les spectacles en semaine ou en plein air au pied du donjon. Ces spectacles hauts en couleur sont l'occasion d'un mélange étonnant de pays, de cultures et de diversités dans notre Sud Saintonge. Cette année un hommage fut fait à Christian Granger, initiateur du Festival Folklorique de Montguyon et animateur passionné pendant 25 ans.

Les jours de la semaine passent et vient le jour du départ. Chacun s'est habitué au rythme trépidant de cette jeunesse joyeuse. C'est l'heure du départ, des échanges d'adresses, des promesses de s'écrire ou de s'envoyer des photos. C'est aussi le moment où les cœurs se serrent et les larmes coulent à flots pour certains ou plus discrètement pour d'autres avec le secret espoir fortement improbable de se revoir.

Adieu donc à ce groupe de mexicains qui cette année a été particulièrement sympathique et attachant. Nous espérons qu'ils ont emporté et qu'ils garderont de bons souvenirs de la France et de Clérac en particulier. Certains d'ailleurs gardent le contact avec leur famille.

Hasta la vista y a la proxima vez !

Mme Josette Heulet, Marie-laure Bouyat, présidente du Festival de Montguyon, M. le Maire de Clérac, la directrice du groupe Mexicain et M. Heulet lors d'une réception du groupe à la salle des fêtes.



La Vie des Associations

COMITE DES FETES DE CLERAC

Le Comité des fêtes a tenu son Assemblée Générale le 18 octobre 2003. Le bilan global est très positif puisque la participation aux différentes animations a dépassé nos espérances, ce qui pour nous est très important. Les principales manifestations de cette année ont été :

- la **fête « Plein Air »** organisée autour du thème du cirque a attiré beaucoup d'enfants et environ 550 convives pour la soirée dansante,
- comme l'an dernier le **marché nocturne** a été un vrai succès sur fond de musique country.
- malgré le temps pluvieux les irréductibles ont pu venir à la **brocante** et la **Fête du village**.

De plus, le résultat financier est très bon et permet de pouvoir organiser de futures « fiestas » de qualité.

Beaucoup de gens nous ont soutenu activement pour garantir un bon fonctionnement. L'AC-CA, la Commune, les commerçants et quelques personnes habituées de notre association font partie de ceux-là et nous les en remercions vivement.

A la fin de l'Assemblée Générale, plusieurs membres ont souhaité s'arrêter, faire une pause, bref, passer un peu la main. Il est vital pour l'Association et pour Clérac que le flambeau soit repris par une personne motivée pour en assurer la présidence et pour constituer un nouveau bureau. L'enjeu en vaut la peine car l'Association est une entreprise en bonne santé financière et à la mécanique bien huilée grâce à son équipe de bénévoles toujours disposée à participer.

Nous espérons que lorsque vous lirez ces mots, une nouvelle équipe sera en place et que la fête pourra continuer.



Le marché nocturne

Les enfants au cirque



Avant le repas : l'apéritif



La Vie des Associations

ASSOCIATION SCOLAIRE DE CLERAC

Sur demande de notre nouvelle équipe enseignante à Clérac, l'association scolaire, initiée par Monsieur Rousseau en 1991, a changé de statut. Désormais cette association, uniquement composée de parents d'élèves, ne gèrera plus que des activités para-scolaires (kermesse et autres manifestations).

Bien entendu tous les bénéficiaires profiteront à l'école qui, par ailleurs, financera la partie pédagogique et les autres activités grâce à la Mairie et à la Coopérative.

Pour cette fin d'année 2003, l'association et les maîtresses prévoient une traditionnelle soirée de Noël avec des chants, à laquelle toutes les familles sont conviées.

Nous comptons sur votre présence pour cette manifestation comme pour les suivantes et les bénévoles seront les bienvenus pour nous aider dans nos actions.

Membres du bureau :

- **Présidente** Corinne Chauvet
- **Trésorier** Cédric Boisdron
- **Secrétaire** Catherine Normand

LES AMIS DE LA DANSE



Les amis de la danse



Monique vous invite à des cours de Rock, chachacha, rumba, etc. à la Salle des Fêtes tous les mercredis à partir de 19h30 pour les débutants et à 20h30 pour le 1er degré.

Le 1er cours est gratuit avec possibilité de cours particuliers sur rendez-vous.

Venez nombreux retrouver cette nouvelle association dans une ambiance formidable.

Le bureau

La Vie des Associations

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du 85^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 s'est déroulée comme tous les ans devant le monument aux morts en présence de M. J.C. Château, vice-président départemental de la FNACA et de l'UFAC, de M. J.C. Noinin, président de l'association locale cléracaise, M. G. Pasquet, maire de Clérac et du conseil municipal. L'association tient à remercier chaleureusement Mme la directrice de l'école qui a accompagné les enfants. (photo ci-contre).



A l'occasion de cette cérémonie MM. J.C. Noinin et J. Piteau ont reçu la médaille de reconnaissance de la nation (photo ci-dessous).



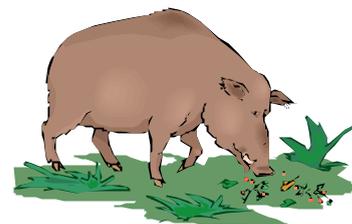
Le monument aux morts en quelques mots

1922 : l'inauguration du Monument aux Morts
Cet emplacement a été donné à la Commune par l'Évêché. Une liste de souscriptions en fait foi. La Commune est venue en aide pour la grille d'entourage et le coq.

La Vie des Associations

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Je vous parle de sanglier, espèce dont le cheptel a explosé depuis la tempête de 1999 et qui pose des problèmes à tout le monde. La chasse est le seul moyen naturel de réaliser l'équilibre de la faune et de la flore pour protéger les cultures agricoles dans des conditions acceptables en fonction de la réglementation en vigueur.



La réalisation n'est pas facile : forêt encombrée, grandes zones boisées. Ceci entraîne des déplacements pas toujours appréciés et souvent imagés par des arguments fallacieux.

La Direction Départementale de l'Agriculture a accordé à l'A.C.C.A de Clérac un plan de chasse pour l'année 2003-2004 de 80 chevreuils et 55 sangliers pour un coût de bracelets de 3000 € environ ; 32 sangliers ont été régulés au 26 novembre 2003.

Le 26 novembre 2003, une chasse à courre a été organisée afin de « décantonner » les animaux sous la direction de Monsieur Martineau, propriétaire de la meute et de Monsieur Doutaud, Directeur de la Fédération de chasse de la Charente avec l'équipage de Rallye de Chaux. Cette journée n'a pas donné ce que l'on attendait et les participants se sont séparés en Saint Hubert en espérant une rencontre bien meilleure.



En cas de dégâts des cultures agricoles, lorsque le grand gibier cause des pertes, celles-ci sont constatées, évaluées par un expert et financées par un fonds spécial alimenté par les chasseurs.

La Vie des Associations

UNION PETANQUE CLERACAI SE

La saison de pétanque s'est achevée pour l'U.P.C. début Septembre ; il en ressort de cette saison un bilan sportif plutôt plus que "mitigé".

En revanche cela fut une excellente année concernant les activités annexes du club : Tarot, Belote, Loto, Concours Nocturnes de Juin, Journée entrecôte.

Calendrier des concours officiels pour 2004

27/mars /04 triplettes -F3

10/avril /04 doublettes - F3

16/mai/04 doublettes - F3

28/mai/04 doublettes en nocturne - F4

11/septembre /04 doublettes -F3

16/octobre /04 doublettes -F3

LES AINES RURAUX DE CLERAC

Pas de changement depuis un an : la réunion mensuelle est toujours le 2^{ème} mercredi du mois avec les mêmes activités et un goûter qui s'améliore.

A notre assemblée au mois de septembre, le bureau est réélu, cela prouve la confiance des adhérents dans notre association. Tout le monde aime se retrouver pour passer un après-midi agréable. Nous avons eu le plaisir de voir des jeunes retraités nous rejoindre, ce qui prouve la bonne ambiance qui règne entre tout le monde.

Lors de notre dernier repas au mois d'octobre, Monsieur le Maire s'est joint à nous ainsi que le président de l'Inter-Club ; ils sont remerciés de leur présence. Nous avons fêté Noël et la nouvelle année avec les conseillers et les dirigeants des associations ainsi que les sponsors qui nous soutiennent.

Nous avons une pensée pour nos adhérents malades ou qui pour d'autres raisons ne peuvent assister à nos activités ainsi que

pour les membres qui nous ont quitté : Monsieur Dumon Maurice en janvier 2003 et Monsieur Seriat Augustin en octobre 2003

Notre devise : Amitié et lutte contre l'isolement.

Le club organise un loto avec de nombreux lots le dimanche 1^{er} Février 2004 à 14 heures. Venez nombreux, nous vous en remercions d'avance.



La Vie des Associations

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIETAIRES FORESTIERS CLERACAIS

Quatre années se sont écoulées, et tout le monde a encore bien présent à l'esprit les effets dévastateurs de la tempête de décembre 1999. C'est dans le domaine forestier que ces effets seront le plus durablement perceptibles. En effet, dans notre secteur, la très grande majorité des arbres a été totalement anéantie.

Cela a été un coup très dur sur les plans écologique et économique : une exploitation des bois bradée, des propriétaires ruinés, des emplois menacés à terme dans la branche forestière. Aujourd'hui, les scieries sont en plein marasme.

Un petit groupe de propriétaires forestiers s'arma alors de courage pour réfléchir aux possibilités de réhabilitation de ce qui constituait une des dernières richesses de notre région : LA FORET.

Après concertation avec la DDAF, le CRPF, le chargé de mission de la Communauté de Communes et le maire de Clérac, la décision était prise de constituer une ASL. Des courriers furent envoyés par la municipalité de Clérac à l'ensemble des propriétaires forestiers de la commune.

12 mars 2002 : l'A.S.L. voit le jour. 112 parcelles sont apportées pour une surface de 111 ha 29 a 32 ca.

19 mars 2003 : assemblée générale de l'ASL. 106 parcelles sont apportées pour une surface de 97 ha 77 a 28 ca.

Total à ce jour : 218 parcelles pour une surface de 209 ha 06 a 70 ca.

Dernièrement, l'A.S.L. a mis au point un regroupement amiable de parcelles sur le secteur fortement morcelé de Château. La surface retenue était de 47 ha 55 a 56 ca constituée de 145 parcelles appartenant à 12 propriétaires. Nous arrivons au final à 8 lots pour 8 propriétaires. Il s'agit selon nous d'actions à poursuivre et à encourager. En effet, la gestion est grandement facilitée lorsqu'on se trouve en présence de grandes parcelles.

La situation des travaux réalisés est à ce jour la suivante :

1^{ère} tranche (pilote) - le nettoyage est terminé. Le reboisement est réalisé sur 1/3 de la surface. Le reste est prévu pour le printemps 2004.

2^{ème} tranche - le nettoyage est prévu fin 2003/printemps 2004.

Nous constatons un décalage de planning par rapport à nos prévisions initiales dû au fait que nous sommes tributaires des accords officiels sur l'octroi des subventions. En effet, nous ne pouvons nous permettre de prendre aucun risque en ce qui concerne la trésorerie de l'association.

Notre objectif pour 2004 est de mettre en chantier une surface supplémentaire de 100 ha, et d'initier un regroupement de parcelles sur un nouveau secteur.

Toutes les personnes qui auraient la volonté de participer à ce type d'opération sont les bienvenues.

En résumé, des actions réalisées, des actions en cours, des projets, le respect des objectifs fixés, l'ASL est une association bien vivante qui a parcouru beaucoup de chemin depuis sa création.

La Vie des Associations

SAINTONGE BOISEE VIVANTE

«Suite des Enquêtes publiques de juin-juillet à Clérac »

- **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

60 observations (et 32 lettres non prises en compte car arrivées hors délai) ont été transmises au commissaire enquêteur qui a donné un avis favorable à la révision partielle d'urgence du PLU. Cette révision est destinée à permettre l'existence du centre d'enfouissement. Cet avis favorable est cependant assorti de 4 réserves.

- **Demande d'autorisation de Sotrival**

101 observations ont été recueillies par la commission d'enquête. Celle-ci donne un avis favorable assorti de 9 réserves.

- **Servitude d'utilité publique**

Il s'agissait d'instaurer une servitude sur une bande de 200 mètres autour de la zone de stockage.

91 observations ont été déposées. La commission d'enquête a donné un avis favorable assorti de 3 réserves.

Commentaires

- Nous ne sommes pas étonnés du résultat des enquêtes. Les avis favorables étaient tout à fait prévisibles. Il faut cependant souligner qu'un avis favorable assorti de réserves est réputé défavorable si les demandes exprimées dans les réserves ne sont pas satisfaites. Nous attendons l'issue de la procédure pour nous exprimer plus longuement.
- Nous rencontrons, comme par le passé, des difficultés pour avoir accès à des documents administratifs communicables. La préfecture oppose des refus (ou ne répond même pas) à nos demandes de copies de documents. Cela nous oblige à faire appel à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs et retarde d'un à deux mois l'accès aux documents demandés.
- Les personnes qui souhaitent prendre connaissance des trois rapports de la commission d'enquête peuvent le faire à la mairie où ces documents sont tenus à la disposition du public.

La Vie des Associations

SAINTONGE BOISEE VIVANTE (suite)

Les petites « brèves » de l'Association

Nous participons aux groupes de travail chargés d'établir le document d'objectifs et les contrats concernant le site Natura 2000 dit des «landes de Montendre » dont une petite partie se trouve sur notre commune. Il y a 4 groupes de travail :

- Forêts et landes
- Eaux et zones humides
- Carrières
- Loisirs et tourisme

Notre association est présente dans les 4 groupes

Le 4 décembre 2003 la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux prononcera un arrêt concernant l'annulation par le Tribunal Administratif de Poitiers de la révision du POS approuvée par le Conseil Municipal le 7 mai 1999. Ce jugement du TA de Poitiers reposait sur le manque de certitude quant à l'invulnérabilité de la nappe d'eau exploitée pour l'eau potable. La Commune avait fait appel de ce jugement auprès de la CAA de Bordeaux et nous attendons avec intérêt sa décision.

SAI NTONGE BOI SEE VI VANTE

Lusseau

17270 CLERAC—Tél : 05.46.04.42.66

La Vie des Associations

UNION SPORTIVE CLERACAISE

Saison 2003-2004

Le Club retrouve sa place en Promotion de 1^{ère} division après une très bonne année en deuxième division.

Effectifs : A ce jour, le Club possède 89 licenciés, toutes catégories confondues, à savoir :

Débutants :	8	Responsable Philippe LANDARD
Poussins :	7	Responsables Christophe GUI NODI E Lilian THI BAUD
Benjamins :	14	Responsables Jean-Marc AUDOI N
Moins de 13 ans :	9	Responsable Dominique SOULARD
Moins de 15 ans :	1	Responsables Bruno GERON Bernard POMI ER
Seniors - Vétérans :	40	
Dirigeant :	20	

A noter le retour de Jean-Claude ARCHAI N.

L'entraînement est confié à Bruno GERON

Composition du bureau :

Président : Jean-Marc AUDOI N

Président délégué de l'association : Bernard POMI ER

Vice Présidents : René GOGUET, William DUMONT

Secrétaire : Armande DE PI AN, Adjointe : Agnès GERON

Trésorière : Chantal POMI ER, Adjointe : Brigitte CHI RON

Correspondant : Michel DE PI AN

Arbitres : Daniel COURS, Jean-Yves DUNI AUD, Mohamed HADI R

Cette nouvelle saison semble bien se présenter. Au premier tiers du championnat, toutes les équipes engagées occupent un classement très honorable.

La Vie des Associations

PAR MONTS ET PAR VAUX

"Par Monts et par Vaux" est une association de randonnée pédestre rassemblant des marcheurs des cantons de Montendre, Montlieu-la-Garde et Montguyon. Elle organise régulièrement des randonnées en Haute Saintonge et dans les régions limitrophes. Celles-ci sont prévues deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche.



Différentes sortes de marches sont proposées, guidées par des animateurs bénévoles de l'association.

Le plus souvent, ces marches ont lieu l'après-midi et la distance varie de 6 à 17 km. L'association organise, parfois, des randonnées à la journée d'une longueur variant de 16 à 30 km. Elle organise aussi des week-ends ainsi que des séjours de plusieurs jours en montagne (Massif Central, Pyrénées). Pour 2004, il est prévu un séjour de 5 jours aux environs du Puy de Sancy, un week-end de printemps en Corrèze et un week-end d'automne vers Fouras.



Si vous aimez la randonnée en groupe, vous pouvez rejoindre l'association en acquittant une cotisation annuelle de 17,60€ ou 19,30€ en individuel, de 32,70€ ou 36,40€ pour un couple ou une famille selon l'assurance choisie (responsabilité civile ou responsabilité civile + individuelle accident) et en fournissant un certificat

médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

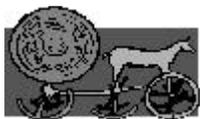
Cette cotisation donne droit à la licence et assurance de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) et aux calendriers trimestriels des randonnées programmées.

Contacts

- **adresse postale** : Par Monts et par Vaux, Maison de la Forêt, 17270 Montlieu-la-Garde
- **adresse e-mail** : rando.pmpv@free.fr
- **téléphone** : 05 46 04 43 67 ou
05 46 04 20 03

Site internet de Par Monts et par Vaux :
<http://rando.pmpv.free.fr>





Le Patrimoine Cléracais

La presse quotidienne a présenté cet été un certain nombre de Musées du département. Ces articles ne sont pas passés inaperçus auprès des touristes installés sur la côte et dans les terres.

Finalement, ces lieux de renom ont incité leurs visiteurs à rechercher les autres témoins du passé, parmi eux, le Musée de Clérac.

La signalétique à l'entrée du bourg se remarque.

Si les fortes chaleurs ont freiné les sorties, à Clérac, les entrées ont été plus nombreuses que l'année précédente.

Plusieurs groupes :

- de Saintes, de St-Vincent de Paul, de Montlieu, de Tours, de Laruscade, de la région, des Aînés de Brosac, La Roche-Chalais, Chalais, Aubeterre, la Meynardie, des agriculteurs du département, des randonneurs d'Aigrefeuille, des collectionneurs de voitures anciennes de la Gironde, etc.

- des scolaires de St-Denis de Pile, de Maransin, etc.

Quant aux étrangers, ce sont des Anglais, Australiens, Antillais, Africains, Américains, Belges, Canadiens, Mexicains, Réunionnais, etc.

Des personnes viennent régulièrement chaque année et, accompagnent au cours de la saison, leurs invités, famille, amis, locataires de gîtes, voisins, ainsi que des touristes en villégiature dans la région, qu'ils soient en Charente-Maritime, en Charente, en Dordogne, en Gironde. Notre Sud accueille beaucoup de Normands;

Le "domaine du tonnelier", les années passées, a intéressé nombre de girondins venus se documenter afin d'équiper leurs chais de dégustation.

Cette année, le "domaine du résinier" a réveillé les souvenirs de visiteurs du secteur. Ils ont évoqué leurs voisins ou une personne de la famille qui a exercé cette activité. Plusieurs ont adressé, après leur passage, des notes sur l'histoire de la famille venue des Landes.

Le "domaine du forgeron" a été observé dans le détail par des personnes des environs de Jonzac et de Saintes qui envisagent de remettre en marche l'ancienne forge du village.

Nombreux sont ceux qui envient Clérac d'avoir un tel lieu de mémoire !

D'autres promeneurs sont à la recherche de leurs racines, des généalogistes du Sud de la France en quête de leurs ancêtres : Garseau, Garsaud, Garceau, etc.

D'autres visiteurs, de Suisse, de Paris, d'Angoulême,

Clairac, souhaitent connaître l'origine du nom et l'histoire de la commune.

"Caillères de Clérac" intéresse des Canadiens. Ils écrivent : "*En effet, au Canada, à Montréal, il existe un lieu au centre ville et face au fleuve Saint-Laurent, qui s'appelle "la Pointe à Caillères". Autrefois, en cet endroit, existait un château. Les ancêtres qui ont vécu dans ce château seraient de la famille directe de celle qui occupait le château de Callières à Clérac. Actuellement, sur les fondations du château de Caillères qui a été détruit, il existe un Musée d'archéologie.*" Une idée, "visiter" les cousins !

ou bien prendre "*le Chemin de Compostelle*" avec les pèlerins qui passent chez nous. Ils étaient trois, Arlette, Charles, Nestor (l'âne) et ont fait oblitérer leurs passeports de pèlerin. Venant de Jumièges (76), après une escale pour déjeuner et une sieste pour le porteur de faix, ils ont repris la route. Ceux de l'an passé avaient cheval, roulotte, deux enfants en bas-âge, ils venaient de Pontarieux. Ils sont repassés au retour, quatre mois après !

* * *

Au cours de la saison, trois temps forts :

* en Mai, "le Printemps des Musées",

* en Juin, "les Journées du Patrimoine de Pays", le thème : "*terre cuite, terre crue*" a permis à un public Cléracais, Saintais et du Canton de s'informer sur le bassin argillier de Clérac. -l'*usine hier et aujourd'hui* grâce à une vidéo-conférence et à la visite d'une carrière.

* en Septembre, "les Journées du Patrimoine" : le thème : "*Patrimoine spirituel*" a donné l'occasion à de nombreuses églises de présenter leur architecture, leurs "*Trésors*". Sont à remercier les personnes qui mettent des fleurs en ces occasions.

Au Musée, on pouvait découvrir "*La commune vue du ciel*" grâce à une exposition de photos prises depuis un hélicoptère.

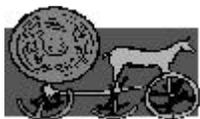
D A T E S à R E T E N I R

* **2 Mai 2004** : "Printemps des Musées"

Thème : *Histoire, histoires, de l'évènement historique aux faits divers*".

* **Juin** : "Journées du Patrimoine de Pays"

Thème : "*La pierre*"



Si Clérac m'était conté

EGLISE SAINT VIVIEN DE CLERAC

Des confins du Poitou à ceux du Périgord, et de l'estuaire de la Charente aux rives de la Garonne, la Saintonge s'est couverte, au cœur du Moyen-Age, (11^{ème}-12^{ème} siècles) d'une multitude d'églises romanes, au style original. Ce style était caractérisé, outre une nef unique, par un porche en plein cintre, à arcades souvent abondantes et ouvragées, et par un clocher central, généralement trapu et de forme carrée.

Manifestement, l'église de Clérac appartient au style saintongeais. Il est admis que l'église date du 11^{ème} siècle.

«De 1008 à 1027, Adoïcius donna à l'Abbaye de Guîtres l'église Saint Vivien de Clérac» .

Clérac doit donc son origine aux moines Bénédictins. En Mai 1171, le pape Alexandre III confirme les droits de l'Abbaye de Guîtres sur l'église Saint Vivien de Clérac.

Au XVIII^{ème}, le prieuré de Saint Vivien de Clérac appartenait à l'Ordre de Saint Benoît et relevait de l'Abbaye de Guîtres.

L'église est spécialement dédiée à Saint Vivien célèbre évêque de Saintes au 5^{ème} siècle et dont la fête a lieu le 28 août, aujourd'hui le 4 septembre. La fête du Saint Patron de l'église a donné la date de la Frairie ou «frérie» (fête locale populaire).

Anciennement, cette église se composait d'une simple nef, avec abside semi-circulaire orientée vers le sud-est.

Au XV^{ème} siècle, l'église avait besoin de gran-

des réparations. On procéda à sa transformation et à son agrandissement :

- * **Le chœur** est reconstruit
- * **Le chevet** roman, semi circulaire est remplacé par un mur droit percé d'une grande fenêtre gothique.
- * La **petite nef** est rehaussée et allongée de deux travées.
- * Ouverture d'une **chapelle** sur le flanc sud. Cette chapelle est dédiée à Saint Antoine, ermite, en souvenir d'une protection pendant un fléau ancien.



En 1856, l'abbé Millieurenche, curé de Clérac a fait construire, dans le style ogival, une autre chapelle au nord, voûtée en pierre, à droite de l'autel, complétant la forme cruciale de l'édifice. Cette chapelle est dédiée à la Sainte Vierge. Le même ecclésiastique a placé dans cette chapelle des vitraux de couleur.

En 1863, le curé Chaudruc, secondé par ses paroissiens, a réparé la grande fenêtre à me-

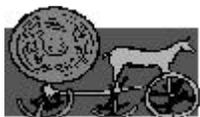
neaux, placée dans le sanctuaire (elle avait été murée). Il a également reconstruit une partie des voûtes de la nef.

Désormais, l'église possède sa forme de croix latine.

Enfin, en 1909-1910, le clocher et la façade sont rebâties, en respectant et en recopiant l'ancienne architecture. C'est à cette période qu'on installe l'horloge du fronton.

Ces différentes périodes ont laissé des traces.

L'arc surbaissé, en plein cintre, qui précède



Si Clérac m'était conté (2)

le transept est un vestige frappant de la première église romane. Il donne une idée des dimensions initiales de sa nef en berceau. Maintenant les voûtes en pierre sont de forme ogivale, avec nervures croisées reposant sur de vieux piliers flanqués de colonnes cylindriques. C'est le cas de la première travée sous le clocher, dont l'architecture et l'ornementation aux curieux chapiteaux prouvent qu'il s'agit de la partie la plus ancienne de l'édifice.

La façade a gardé la simplicité et l'harmonie de l'art roman saintongeais. On remarquera les fines colonnettes et les chapiteaux des cinq petites baies au dessus du portail.

L'intérieur de l'église contient des œuvres intéressantes : un bénitier et une cuve baptismale à l'entrée de l'église et le maître-autel, le tout en pierre calcaire, sculpté par Arnold en 1863.

Camille Raphaël dit Arnold arriva à Saintes en 1844. Jeune artiste de talent, il enseignait le dessin souvent gratuitement, à une cinquantaine d'enfants. Qualifié, en 1864, dans un rapport du sous-préfet «d'homme mauvais, car républicain», il exécute cette année là, à Clérac, bénitier, cuve baptismale et autel, ce dernier portant au revers une inscription : «est composé et sculpté par Arnold et ses enfants, Emile et Emmanuelle monté par Brilliet entrepreneur ».

D'autre part, dans la chapelle Saint Antoine se trouvent un grand Christ en bois et une belle statue de la Vierge Marie, de style renaissance en bois polychrome.

Enfin, signalons l'ancienne et belle cloche,

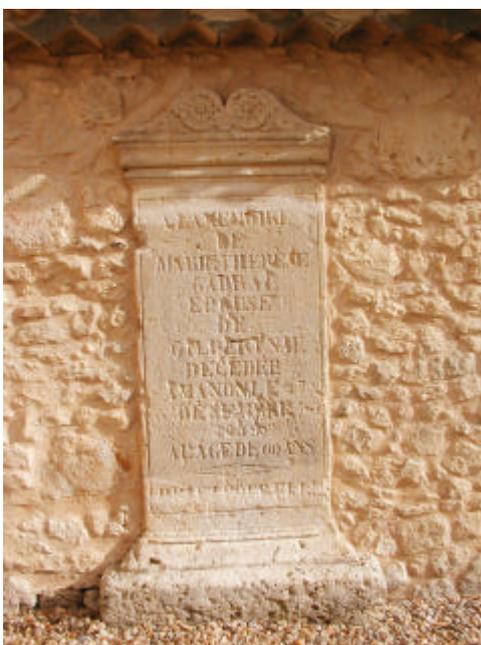
toujours en service depuis son baptême en 1636.

Outre le nom du parrain (Allain de Callières) et de la marraine (Izabelle de Girard Bongiraud) elle porte une inscription latine qui résume joliment sa mission :

«Louange soit à Jésus et à Marie, sa mère, ainsi qu'à Saint Vivien de Clérac !».

Mais n'oublions pas non plus Saint Antoine, à qui l'on demandait jadis de guérir les maux de dents grâce à la prière suivante :

*«Fais nous soulagement,
Ermite et grand savant
Guéris la névralgie
Avec le mal de dents».*



D'après : notice d'un cléracais, Michel Grolleaud, diverses sources et auteurs variés dont Messieurs Connoué, David et Rainquet.



Le Calendrier du jardinage

Quelques plantes dangereuses

Le jardin est un lieu de découverte et d'expérimentation, idéal pour les enfants, mais certaines plantes y sont aussi belles que dangereuses, surtout pour les enfants. Ils sont si curieux qu'ils ont parfois l'idée de sucer, croquer ou déguster une feuille ou une baie non comestible. Voici les dix plantes les mieux connues du services antipoison...



Le Brugmansia et Datura : les fleurs renferment des molécules connues pour leurs effets sur le système nerveux.

Les signaux d'alarme sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations, la fièvre et le délire peuvent suivre.

Le Cytise (arbuste à fleurs jaunes) après la floraison, apparaissent des fruits en forme de gousses, riches en cytisine, une substance dangereuse. Cela provoque des brûlures dans la bouche, des vomissements abondants et plus rarement une somnolence, des vertiges et des troubles du rythme cardiaque.



Les colchiques : les fleurs, les feuilles les graines et les bulbes sont tous très toxiques, quelques graines de colchique peuvent tuer un enfant. Les signaux d'alarme sont : des diarrhées abondantes , des douleurs abdominales et parfois une défaillance cardiaque.

L'if : les graines noires cachées à l'intérieur des fruits , ainsi que les feuilles sont dangereuses. Il suffit de trois graines ou de quelques feuilles pour entraîner des troubles cardiaques et des douleurs abdominales.

Le laurier rose : les feuilles de cet adorable arbuste estival contiennent de la digitaline, une molécule active sur le cœur. Deux feuilles suffisent pour entraîner une intoxication, mais comme elles sont difficiles à croquer, les enfants vont rarement jusque là. Les signaux d'alarme sont : des vomissements, des troubles visuels et un ralentissement du rythme cardiaque.

La Symphorine, le Fusain et la Vigne vierge : qu'elles soient blanches, roses ou noires, ces baies prises en grande quantité sont toxiques, et peuvent provoquer des troubles digestifs d'intensité variable.

Le Rhododendron : leurs fleurs sont légèrement toxiques . Les signaux d'alarme sont : une hypotension passagère, donnant l'impression d'avoir la tête qui tourne.

Le Dieffenbachia : (plante verte au feuillage panaché, vert et blanc), la feuille et la sève contenue dans les tiges sont toxiques et peuvent provoquer des gonflements de la langue ou de la bouche.

Dans tous les cas , la conduite à tenir est de surveiller l'enfant et l'allonger sur le côté (lorsqu'il y a des complications cardiaques) . Il ne faut surtout pas lui donner de l'eau ou du lait. **Vous devez impérativement prévenir votre médecin et parfois même le SAMU.**



Les Recettes d'un Noël exotique

SALADE DES ILES (Pour 6 personnes)

2 avocats	12 grosses crevettes rosés décortiquées (ou surimi râpé)
1 pamplemousse rosé	1 boîte de miette de crabes
1 mangue	3 cuillères à soupe de noix de coco râpée
1 petit ananas Victoria	sel et poivre mélangés + curry
1 petite boîte de cœurs de palmiers	2 citrons verts / 4 cuillères à soupe d'huile d'olive

- * Peler à vif le pamplemousse et le couper en 1/2 quartier.
 - * Éplucher l'ananas et la mangue et les couper en dés
 - * Peler les avocats et les couper en lamelles
 - * Couper un des citrons verts en tranches fines à partager en 2
 - * Presser l'autre citron et ajouter l'huile d'olive
 - * Décortiquer les crevettes
 - * Mélanger le tout et assaisonner avec huile, citron, curry, sel et poivre
 - * Saupoudrer avec la noix de coco râpée et présenter en coupe (le tout bien frais)
- Suggestion de présentation : dans des coupes allongées

BROCHETTES DE SAUMON MARINE AUX EPICES (Pour 6 personnes)

A préparer 3 ou 4 heures avant minimum

6 pavés de saumon pour 12 brochettes en bois
3 citrons verts ou jaunes
6 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à café de curry, sel et poivre
1/2 cuillerée de harissa ou de piment de Cayenne (poudre)



- * Préparer la marinade avec sel, poivre, curry, piment, le jus d'un citron et l'huile d'olive, dans un plat creux
- * Couper le saumon en dés et confectionner des brochettes en alternant les dés de saumon et des tranches fines de citron pliées en 2
- Mettre les brochettes dans le plat avec la marinade et les retourner plusieurs fois
- * Faire griller les brochettes et les arroser avec la marinade un peu avant la fin de la cuisson très courte (3 à 4 minutes de chaque côté).
- * Servir avec du riz, des pâtes fraîches ou une salade mélangée.

DIPLOMATE TROPICAL (Pour 6/8 personnes)

1 paquet de biscuits à la cuillère	50 gr de sucre en poudre +10 morceaux
3 grosses bananes	50 gr de raisins secs (facultatif)
1/3 de litre de lait	1 petit verre de rhum + 1 verre d'eau
2 œufs	1 grand moule à soufflé ou à charlotte (allant au four)

- * Mettre à tremper les raisins secs dans le rhum et l'eau chaude, 1 h avant
- * Faire un caramel avec les morceaux de sucre et un peu d'eau dans le moule
- * Disposer sur le caramel doré de fines rondelles de bananes pour tapisser le fond du moule
- * Éplucher le reste des bananes et les couper en rondelles
- * Tapisser le tour du moule avec des biscuits très légèrement humectés avec l'eau et le rhum, puis alterner une couche de biscuits, une couche de rondelles de bananes
- * Battre les œufs avec le sucre, ajouter le lait chaud au mélange et verser sur le gâteau
- * Laisser s'imprégner 1/2h et cuire au micro-ondes, ou four (bain marie) ou à l'autocuiseur.

Avis à la population

CONCOURS MAISONS ILLUMINEES Du 22 Décembre au 3 Janvier 2004

La municipalité organise à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An un concours de maison individuelles illuminées.

Nous prions les personnes désirants participer à ce concours à se faire connaître aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie - tél : 05 46 04 13 12

SECHERESSE

Cette année a été une période de sécheresse exceptionnelle. De nombreux bâtiments sont sinistrés suite au retrait des argiles sous les fondations.

Si les effets de mouvement de terrain ont provoqué des dommages sur vos habitations et bâtiments, vous êtes priés de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de la mairie ou par téléphone au 05 46 04 13 12.

ASSISTANTES MATERNELLES

Vous souhaitez faire garder vos enfants ?

Voici le listes des assistantes maternelles agréées à titre non permanent de Clérac :

BRETTES Isabelle	Les Bertrands	☎ : 05 46 04 34 37
CONTE Céline	Le Château de L'Espie	☎ : 06 62 53 40 37
FERRET Solange	Fradon Sud	☎ : 05 46 49 09 12
GLENISSON Marie Hélène	La Faiënerie	☎ : 05 46 48 26 60
TINGUL Linda	La Giraude	☎ : 05 46 04 02 09

Tribune Libre

Dans ce numéro personne n'a souhaité exposer un sujet qui le passionne ou qui lui tient à cœur. Nous sommes persuadés que cela n'est que partie remise et que les candidats seront nombreux pour le prochain bulletin à vouloir s'exprimer et profiter de cette occasion pour faire vivre votre bulletin communal.

Comme nous l'avions annoncé dans le premier journal, seuls les articles qui présentent « un intérêt général » seront retenus. Tout article qui serait polémique et qui attaquerait directement les personnes ne sera pas publié.

Déposez vos textes dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos nom et adresse pour que nous puissions vous contacter ou à l'un des représentants de la Commission Communication.

État Civil

Mariage	Félicitations à : Christel FORT et Cédric GODICHAUD domiciliés « Le Taillis » mariés le 05 juillet 2003. Patricia BOGDANOFF et François LE MEUT , domiciliés «Les Sables» mariés le 26 juillet 2003 Céline TAPHANEL et Thierry CASTILLO , domiciliés « Les Sables » mariés le 09 août 2003 Fabienne SOUC et Cyril BARDET , domiciliés « La Giraude » mariés le 16 août 2003, Anita SAUTIER résidant « Les Sables » et Thierry PRIDO , domicilié à Billy sur Ourcq (Aisne) mariés le 18 août 2003
	
Bienvenue à : Chloé POINEAU , fille de Mélanie GENEAU et de Cédric POINEAU, domiciliés « Aux Chênes des Sables » née à Libourne le 26 novembre 2003	
 Naissances	
Décès	Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de : Monsieur Jean André GIRARD , décédé à Montlieu le 7 Juin 2003 à l'âge de 90 ans Monsieur Guy TEXIER , décédé à « Souillac » le 16 juillet 2003, à l'âge de 72 ans Madame Madeleine VACHER , veuve DELAGE, décédée à Montlieu, le 18 juillet 2003, à l'âge de 92 ans. Monsieur Paul POMIER décédé à Boscamnant, le 27 août 2003, à l'âge de 76 ans. Madame Sylvia, Solange SALLIER, épouse BOUYAT , décédée le 02 septembre 2003, à l'âge de 68 ans. Monsieur Christian GORDO , décédé à Pessac, le 19 septembre 2003, à l'âge de 52 ans. Monsieur Pierre NAUD , décédé le 29 octobre 2003 à Libourne, à l'âge de 69 ans.
	

Vie Pratique

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h15
- Le vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences du Maire et des Adjointes sont assurées à la Mairie le samedi de 10h00 à 12h00, par M. le Maire ou un de ses adjointes les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

Les permanences à la Mairie de Clérac :

- Assistante Sociale, le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 16h00

Les permanences à la Mairie de Montguyon :

- **ASSEDIC**, tous les mardis de 9h00 à 12h00
- **ANPE**, tous les vendredis de 9h00 à 12h00
- **CAF**, tous les mercredis de 11h00 à 12h00
- **Sécurité Sociale**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00
- **Service Retraite CRAMCO**, tous les mercredis de 9h00 à 11h00 sans rendez vous de 11h00 à 12h00 sur rendez vous
- **MSA**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00

L'office religieux a lieu le 1^{er} dimanche de chaque mois à 9h30.

Ramassage du fer : 1 fois par trimestre. Le 5 Janvier, le 5 Avril, le 5 Juillet et le 4 Octobre

Déchetterie : Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

La Poste : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h15 et 14h15 à 16h00 et samedi de 9h00 à 11h00

Garderie de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h50 à 8h50 et 16h30 à 18h00

L'ensemble de l'équipe municipale
et
le comité de rédaction du journal

vous présentent leurs

Meilleurs Voeux
2004